

ÊTRE SYNDIQUÉ·E... C'EST UN



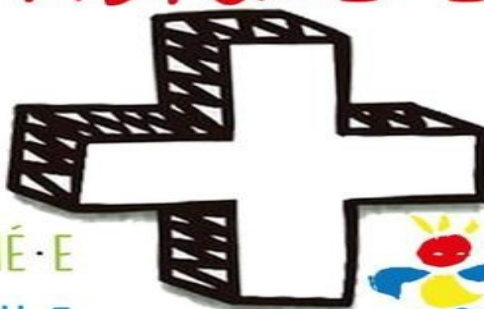
INFORMÉ·E



DÉFENDU·E



SOLIDAIRE ET COLLECTIF·IVE



+ NOUS SERONS NOMBREUX, + NOUS SERONS FORTS !

Cliquez [ici](#) pour adhérer en ligne pour 2021/2022

Téléchargez le bulletin d'adhésion [ici](#)

2021-2022 - Lettre du SNUipp-FSU n°8

10 Pour lutter contre le gel du point d'indice. 11 Pour obtenir une revalorisation historique. 12 Pour rejoindre le syndicat majoritaire dans les écoles maternelles et élémentaires. 13 Pour participer aux décisions des communes au sein de la FSU. 14 Pour défendre nos droits. 15 Pour participer aux décisions des syndicats. 16 Pour être accompagné dans ma mutation. 17 Pour préparer ma retraite. 18 Pour participer aux stages syndicaux. 19 Pour bénéficier d'une source de revenu. 20 Pour devenir militant SNUipp-FSU. 21 Pour lutter contre toutes les discriminations. 22 Pour lutter contre les inégalités. 23 Pour avoir chez moi le meilleur des deux mondes de la FSU. 24 Pour participer à la vie associative. 25 Pour faire entendre ma voix. 26 Parce que je veux participer à la démocratie dans l'Education Nationale. 27 Parce que je crois à la force de l'école. 28 Parce que le SNUipp-FSU obtient chaque jour des victoires face à l'administration. 29 Parce que ma cotisation est déductible de mes impôts à 66%. 30 Parce que ce sont les

**En 2021,
on a tous une bonne raison
d'adhérer au SNUipp-FSU**

adherer.snuipp.fr

**SNUipp
FSU**

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

Sommaire: Action, Carte scolaire, RIS, Complémentaire santé, Formateurs, Retraite, Hors de France, Cafipemf, Rendez vous de carrière, Anti virus

URGENCE
SERVICE PUBLIC
D'ÉDUCATION

Action / Réaction

Mobilisé-es

le 23 septembre parce qu'une autre école est

possible...

[#unplandurgencepourlecole](#)

SNUipp
FSU
DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE

Mobilisé-es dès la rentrée parce qu'une autre école est possible... EN GREVE jeudi 23 septembre !

Salaires, moyens, métier : toutes les bonnes raisons de se mettre en grève le jeudi 23 septembre !

#Un plan d'urgence pour l'école !

les raisons de la grève

Défendre une direction et des équipes malmenées, sortir de l'impasse sanitaire, exiger une vraie revalorisation pour toutes et tous, tourner le dos à la politique éducative du ministre :

les PE, PsyEN et AESH ont de nombreuses raisons d'être en grève le 23 septembre !

Lire la suite

Le 4 pages du SNUipp-FSU pour mobiliser

Lettre aux parents



**DECLARATION
d'Intention
DE GREVE**

DECLARATION INTENTION DE GREVE - à adresser au plus tard LUNDI 20/09 minuit - par mail à l'IEN

- ▶ Elle doit parvenir à votre IEN au moins 48h (dont un jour ouvré) avant la grève, soit au plus tard LUNDI 20 septembre 2021 au soir par voie électronique.
 - ▶ Pour rappel, adresser une intention de grève ne signifie pas forcément que l'on sera en grève mais cela implique la mise en place du SMA et permet de "se couvrir" en cas de nouvelle grève et de maintenir la pression.
-



Université d'automne du SNUipp-FSU : 20e !

Moment fort de rencontres et d'échanges entre la profession enseignante et la recherche, le SNUipp-FSU tient sa 20e Université d'automne les 22, 23 et 24 octobre prochains à Port-Leucate, dans l'Aude.

Début des inscriptions en ligne, mercredi 15 septembre à 14h.

L'UDA c'est trois jours de réflexions, de mise en commun de pratiques de classes et d'apports des travaux de la recherche proposés à l'ensemble de la profession enseignante.

Un moment convivial dans un cadre agréable au bord de la Méditerranée pour parler métier et démocratisation de l'école avec plus d'une vingtaine de chercheurs et chercheuses.

Une respiration salubre et motivante où sont abordées les questions qui traversent le système scolaire sous les angles disciplinaires, sociétaux et pédagogiques.

De nouveau en présentiel, l'Université d'automne propose notamment des conférences sur les inégalités scolaires avec Bernard Lahire, la laïcité avec Jean Louis Bianco, Nicolas Cadène.

Elle abordera aussi l'écrit avec Nathalie Bonneton, la géographie avec Xavier Leroux, la maternelle avec Véronique Boiron, Christophe Joigneaux et Christine Passerieux, l'EPS avec Claire Pontais.

Alix Cosquer pour sa part parlera écologie, André Tricot numérique, Alexandre Ployer inclusion, Patrick Picard formation, Marc Douaire éducation prioritaire, Yves Reuter pédagogies différentes, ... Laurence de Cock en sera le grand témoin.

Pour construire du collectif et alimenter la réflexion en faveur d'une école ambitieuse pour toutes et tous, **inscriptions en ligne mercredi 15 septembre dès 14h.**



Comité Technique 7/9/21 - Ajustements de rentrée : mesures définitives

Le SNUipp-FSU obtient des résultats tangibles !

Compte-rendu complet [ici](#)



1ère série des Demi journées INFOS Syndicales du SNUipp-FSU

Venez nombreux ! Les sujets de discussion ne manquent pas !
OUVERTES à TOUTES et à TOUS -

Ces réunions sont un droit acquis par la profession, faisons le vivre !

Au vu du contexte sanitaire qui peut encore évoluer, le SNUipp-FSU 06 vous propose 2 formats de réunions:

- en VISIO le Mercredi 15 SEPTEMBRE et le SAMEDI 18 SEPTEMBRE à partir de 9 heures
- en PRESENTIEL en OCTOBRE si le contexte le permet, sur les communes de NICE, CAGNES, CANNES: elles seront bien sûr aussi ouvertes à toutes et tous ([VOIR CI DESSOUS](#))

S'inscrire



D'ores et déjà, comment vous inscrire pour les VISIOS du Mercredi 15 septembre OU Samedi 18 septembre à partir de 9 heures ?

Adressez un mail à snu06@snuipp.fr en précisant votre nom, prénom, affectation précise pour que nous puissions par la suite vous adresser l'attestation de présence.

Nous vous enverrons dès lors le lien de connexion.



Informez juste par mail l'IEN de votre participation à la RIS pour pouvoir par la suite la déduire.

Pour rappel chaque collègue a droit à 2 demies-journées d'information syndicale hors temps de travail sur l'année.

Ce temps de réunion (6 heures) peut être dès lors récupéré sur les 108 heures hormis APC (concertations pédagogiques) OU sur la "Journée de solidarité"

Chaque collègue a également droit à 3 heures d'information syndicale sur le temps de travail.



**Plusieurs
dates possibles!**

En PRESENTIEL en OCTOBRE :

- Cagnes sur mer école Daudet samedi 2 octobre à partir de 9h
 - Cannes école Pagnol vendredi 8 octobre à partir de 17h
 - Nice école du Port samedi 9 octobre à partir de 9h
 - Nice école St Isidore mercredi 13 octobre à partir de 9h
-



Décret complémentaire santé

Ce décret publié ce jeudi 9 septembre acte la prise en charge partielle – à hauteur de 15 euros par mois par agent – de la complémentaire santé des agents de l'État. Elle entrera en vigueur le 1er janvier 2022

Le décret [ici](#)



Qui veut la peau des conseillers pédagogiques et maîtres-formateurs ?

LIRE une tribune sur la situation des formateurs-trices, à l'initiative de l'ANCP et AF, et signée par le SNUipp-FSU, le SE-UNSA et le SGEN-CFDT.

Le SNUipp-FSU plus que jamais reste mobilisé pour mieux considérer et faire considérer les missions des conseillers pédagogiques et maîtres-formateurs. Il est urgent de rendre à leurs fonctions le degré d'attractivité qu'elles ont pu connaître, sans confusion entre formation et management.

Lire : [ici](#)



Admission à la retraite des enseignants du 1er degré au 1er septembre 2022

La circulaire du Dasen est parue

A noter dans la circulaire

Le dossier de retraite ne commencera à être traité qu'à réception de ce document daté et visé.

Une attention particulière doit être apportée sur le fait que l'administration n'est pas en mesure de garantir la continuité entre le dernier traitement d'activité et le versement de la pension lorsqu'un dossier de demande de retraite est déposé dans un délai inférieur à 6 mois avant la date de départ en retraite prévue. Pour tout dépôt de demande de mise en retraite, un délai d'au moins 10 mois avant la date de mise en retraite effective est fortement recommandé, en raison des délais de traitement de chaque dossier.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question !

Tout est ici



Les conséquences du classement des services en « services actifs »

Le SNUipp-FSU est souvent interrogé sur cette question.

Alors que la circulaire retraite vient de paraître, petits rappels...

Il est courant de dire que si un enseignant, ancienne institutrice ou instituteur, a 15 ans d'exercice dans ce corps et qu'il est devenu-e Professeur d'École par la suite, il peut bénéficier sur sa demande d'un départ à la retraite à partir de la date d'ouverture des droits à la retraite dès 57 ans (en fait, entre 55 et 57 ans selon la date de naissance au lieu de 60 à 62 ans dans le cas général) (article L.24, I, 1° du code des pensions civiles et militaires de retraite).

La réalité est plus complexe depuis 2010. Il convient en effet de bien vérifier l'année au cours de laquelle est atteinte cette durée des 15 ans de services actifs

Voir tableau ci-dessous

Année au cours de laquelle est atteinte la durée de services actifs de 15 ans applicables avant l'entrée en vigueur de la loi n° 2010-1330	Nouvelle durée de services actifs exigée (Il de l'article 35 de la loi n° 2010-1330 modifié par l'article 6 du décret n° 2011-2103)
Avant le 1er juillet 2011	15 ans
Entre le 1er juillet et le 31 décembre 2011	15 ans 4 mois
2012	15 ans 9 mois
2013	16 ans 2 mois
2014	16 ans 7 mois
A compter de 2015	17 ans

Cette condition peut être satisfaite par l'addition de services actifs éventuellement accomplis auprès d'autres administrations de l'État (Ministère de l'Intérieur, exemple : policier ; La Poste, exemple : facteur...).

Attention : Certaines périodes de service des instituteurs ou institutrices sont décomptées en services sédentaires (et n'entrent donc pas dans ce cadre)

Par exemple la durée du service militaire légal est toujours être comptabilisée en catégorie sédentaire ... Il convient donc de bien vérifier ses états de services et leurs prises en compte en Actif ou Sédentaire...

Un doute, une question : snu06@snuipp.fr

Recrutements et détachements des personnels à l'étranger - année scolaire 2022-2023

LE BO EST PARU

- ▶ **Annexe 1 - CALENDRIER procédures**
- ▶ **Annexe II – Transmission des candidatures et demandes d'informations**
- ▶ **Annexe III – Formulaire de demande de détachement**

Tout est ici

VOIR ICI SECTEUR HORS DE FRANCE

COPIES DE VOS DEMANDES AU SNUipp-FSU



CAFIPEMF 2022 / Calendriers

- **Calendrier pour la session d'examen en vue de l'obtention du CAFIPEMF**
- **Calendrier - candidats admissibles lors de sessions antérieures**

Tout est : **ICI**

RENDEZ VOUS DE CARRIERE - 2020-2021 / 2021-2022 : qui a été ou est concerné-e

Le dossier du SNUipp-FSU [ici](#)

Les avis du Dasen vont arriver vers le 15 septembre. Le SNUipp-FSU mettra à disposition des modèles de recours à utiliser si besoin.

Les avis du Dasen vont arrivés vers le 15 septembre. Le SNUipp-FSU mettra à disposition des modèles de recours à utiliser si besoin.

Antivirus gratuit pour les personnels de l'EN

Il faut aller sur ce lien: <https://edu.trendmicro.fr/view/index.php>
entrer son adresse pro @ac-nice.fr
on reçoit un numéro de licence valable pour 3 ordinateurs.

Manipulation à faire tous les ans.



SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

